Prime Air Bois

Aide au remplacement d'un appareil de chauffage pour un chauffage au bois

Conditions d'attribution

2024

RENSEIGNEMENTS :

AGEDEN : 04 76 14 00 10

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS : 04 76 11 01 09

Démarche

Avant de lancer la procédure pour l'obtention de la Prime Air Bois, le demandeur devra s'assurer qu'il peut bénéficier de la dite subvention en prenant connaissance des critères administratifs, techniques et financiers.
L'appel à projet est ouvert pour l'année 2024 dans la limite du budget alloué par la Communauté de Communes de l'Oisans. Une fois le plafond atteint, les dossiers ne seront plus acceptés.

Procédure de l'appel à projet :

- Un dossier de demande de subvention devra être rempli par le demandeur et déposé à l'AGEDEN qui aura à sa charge l'instruction de ce dernier.
- Le dossier devra être déposé avant toute signature d'un devis.
- Un seul dossier sera accepté par an et par foyer fiscal.
- Le montant de l'aide accordée par la Communauté de Communes de l'Oisans pour le remplacement des appareils de chauffage pour un chauffage au bois est de 1 000 €/foyer. Le montant de l'aide est plafonné à 50% du montant du devis.
- L'aide porte sur le remplacement d'un ancien appareil de chauffage (au gaz, au fioul) par un appareil de chauffage au bois labellisé flamme verte 7* ou équivalent.
- La Communauté de Communes de l'Oisans peut annuler l'attribution de l'aide si les travaux n'ont pas été réalisés dans un délai de 18 mois après la date de notification d'attribution de l'aide.
- Cette aide est cumulable avec les autres aides de la Communauté de communes de l'Oisans, l'éco-prêt à taux zéro, ma Prime Rénov, et les CEE (Certificats d'économie d'énergie). Le bénéficiaire s'engage à déclarer l'aide de la Communauté de Communes de l'Oisans lors de la demande d'autres subventions et notamment ma Prime Rénov.
  Cette aide est cumulable avec l'aide à la rénovation énergétique de la Communauté de Communes de l'Oisans s'il s'agit du chauffage principal.
- La subvention s'adresse aux propriétaires et aux locataires d'une habitation sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Oisans (résidences principales, résidences secondaires, résidences touristiques).

Conditions d'éligibilité

BÉNÉFICIAIRES:

- La subvention s'adresse aux propriétaires (occupants, bailleurs ou résidences secondaires) et aux locataires (résidences principales ou résidences secondaires) sur l'une des 19 communes de la Communauté de Communes de l'Oisans.
- Sont éligibles les travaux de remplacement d'un appareil de chauffage au bois (buche, granulés, plaquettes forestières) datant d'avant 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière,…) ou d'un foyer ouvert dans un logement situé sur l'une des 19 communes de la Communauté de Communes de l'Oisans. Le bénéficiaire s'engage à faire détruire son ancien appareil de chauffage au bois (sauf en cas d'installation d'un insert dans un foyer ouvert).
- Sont éligibles les travaux réalisés dans un délai de 18 mois après la date de notification d'attribution de l'aide.
- Cette aide est sans condition de ressources.

MATÉRIEL ÉLIGIBLE:

- Les travaux de pose et de tubage doivent être obligatoirement réalisés par un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) QUALIBOIS par QUALIT'ENR ou QUALIBAT ENR Bois.

  Pour les appareils indépendants au bois et les chaudières biomasse : Système de chauffage au bois labellisé Flamme Verte 7 étoiles (http://www.flammeverte.org/appareils) ou inscrit au registre de l'ADEME : https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/5478-registre-des-appareils-eligibles-au-fonds-air-bois-non-labelises-flamme-verte.html

  Merci de contacter l'AGEDEN pour plus de renseignements (Tél. 04 76 14 00 10).

INSTALLATEUR:

Installateur qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) QUALIBOIS par QUALIT'ENR ou QUALIBAT ENR Bois. (Retrouvez la liste des installateurs qualifiés sur: https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel).

CONSTITUTION DU DOSSIER, Pièces à fournir :

Votre dossier doit être déposé ou envoyé par courrier à l'adresse suivante :

AGEDEN
Prime Air Bois Oisans
14, avenue Benoît Frachon
38400 Saint Martin d'Hères

Ou par mail à aides-oisans@ageden38.org

Demande de subvention, pour le dépôt du dossier :

Avant de débuter les travaux, vous devrez transmettre à l'AGEDEN :

- Le dossier de demande d'aide dûment complété et signé
- Une copie complète du dernier avis d'imposition sur le revenu
- Un devis **non engagé** (non signé) comportant :
  - Nom, adresse, n° de SIRET de l'entreprise
  - Nom prénom adresse du demandeur.
  - Adresse précise des travaux.
  - Marque et modèle du matériel installé ainsi que les performances : le rendement, les émissions en monoxyde de carbone, les émissions de particules fines, ainsi que les émissions de composés organiques volatils le cas échéant.
- La taxe d'habitation ou la taxe foncière (l'attestation de l'acte notarié en cas d'acquisition récente)
- Une photo de l'appareil de chauffage à remplacer, en fonctionnement, et en plan large afin de situer l'appareil dans la pièce dans laquelle il est installé. Celle-ci pourra être utilisée par la Communauté de Communes de l'Oisans pour ses besoins de communication.
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur pour le versement de l'aide.

Un mail ou courrier vous est envoyé en retour pour confirmer la réception du dossier.
ATTENTION : l'attribution de l'aide n'est pas systématique, cependant les travaux peuvent commencer après la réception d'un mail de l'AGEDEN précisant que le dossier est complet mais sans certitude sur l'obtention de l'aide. **Un démarrage des travaux entrepris sous votre responsabilité ne saurait préjuger de la décision qui sera prise à l'issue de l'instruction de votre demande.**

A l'issue de la procédure d'instruction de votre dossier et la vérification de la conformité de celui-ci, un arrêté attributif vous sera adressé par la Communauté de Communes de l'Oisans.

Pour le versement de l'aide, une fois les travaux terminés :

Une fois les travaux réalisés, vous devrez transmettre à l'AGEDEN :

- La facture certifiée acquittée de l'installateur comportant les mêmes mentions que sur le devis
- Une attestation d'élimination de l'ancien appareil (CERFA 14012-01 à demander à votre installateur ou certificat de dépôt en déchèterie de la Communauté de Communes de l'Oisans en annexe du présent dossier) ou la photo du foyer ouvert détruit.
- Une photo illustrant la réalisation des travaux. Celle-ci pourra être utilisée par la Communauté de Communes de l'Oisans

Le paiement de la subvention sera effectué en un seul versement par virement bancaire de la trésorerie de la Mure après réception et validation de la conformité des documents listés ci-dessus.

Prime Air Bois

Aide au remplacement d'un appareil de chauffage
Pour un appareil de chauffage au bois

Dossier de demande

2024

Réservé à la Communauté de Communes
N° de dossier : .....
Date du dépôt : .....

Identité du demandeur de la subvention

Merci d'écrire lisiblement pour une bonne instruction de votre dossier.

□ M. □ Mme □ Mlle

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Tél portable : .....

Adresse mail : .....

Occupation du logement

Nombre de personnes occupant le logement objet de la demande : .....

Nombre de personnes imposables occupant le logement : .....

Personne 1, nom et prénom : ..... Imposable : □ Oui □ Non

Personne 2, nom et prénom : ..... Imposable : □ Oui □ Non

Personne 3, nom et prénom : ..... Imposable : □ Oui □ Non

Personne 4, nom et prénom : ..... Imposable : □ Oui □ Non

Personne 5, nom et prénom : ..... Imposable : □ Oui □ Non

Revenu fiscal de référence : .....

Adresse des travaux (si différente) : .....

Demandeur : □ Propriétaire occupant □ Propriétaire bailleur □ Locataire ☐ Usufruitier

☐ Nu propriétaire ☐ Occupant à titre gratuit

Nature du logement : ☐ résidence principale ☐ résidence secondaire

Questionnaire obligatoire

Situation professionnelle du demandeur

Du demandeur : ☐ Agriculteur exploitant ☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise ☐Employé
☐ Ouvrier ☐ Cadre ☐ Profession libérale
☐ Profession intermédiaire ☐ Retraité(e) ☐ Autre, sans activité ☐ non concerné.

Du conjoint : ☐ Agriculteur exploitant ☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise ☐Employé ☐ Ouvrier ☐ Cadre ☐ Profession libérale
☐ Profession intermédiaire ☐ Retraité(e) ☐ Autre, sans activité ☐ non concerné.

Age (du demandeur) **:** ☐ 18 à 24 ans ☐ 25 à 34 ans ☐ 35 à 49 ans ☐ 50 à 64 ans ☐ 65 ans et plus

Année de construction du logement : …….

Surface chauffée du logement en m2 : …….

Le logement a-t-il déjà fait l'objet d'une rénovation thermique, partielle ou complète :
☐ Toiture (rampants ou combles) ☐ Façades (intérieur ou extérieur) ☐ Plancher bas ☐ Remplacement menuiseries ☐ : autre ……
……
……
Si oui, précisez l'année de réalisation : ……

Quelles sont vos motivations principales pour ce changement d'appareil ?
☐ Améliorer la qualité de l'air de mon logement
☐ Economiser du bois / l'énergie
☐ Economie d'argent
☐ Gagner en confort d'utilisation
☐ Gagner en confort thermique
☐ Améliorer la qualité de l'air extérieur (santé/environnement)
☐ Matériel remplacé dégradé, en fin de vie
☐ Autre : …….

Comment avez-vous connu cette aide ?
☐ Radio locale Presse locale ☐ Courrier de l'Oisans
☐ Site internet de la Communauté de Communes de l'Oisans ☐ AGEDEN
☐Installateur "Bouche à oreille" ☐ Notaire/besoin de mise en conformité
☐ Une information de ma Mairie

Descriptif technique

Entreprise :

Raison Sociale : …….

Nom : …… Prénom : ……

N° SIRET et APE : ……..

Adresse : ……

Code Postal : …… Commune : ……

Téléphone : …… Courriel : …….

N° RGE : …….

Matériel remplacé et installé:

- Matériel remplacé de chauffage au bois :

□ Foyer ouvert □ Insert/Foyer fermé □ Poêle □ Cuisinière □ Chaudière

Précisez le combustible : □ buches □ granulés □ plaquettes

Approvisionnement : □ buches □ granulés □ plaquettes

□ Autre : ……..

Année d'installation : …….

- Matériel installé :

□ Insert/Foyer fermé □ Poêle □ Cuisinière □ Chaudière,

Précisez le combustible : □ buches □ granulés □ plaquettes

Marque/modèle :

…….

Labellisation Flamme Verte 7* : □ oui □ équivalent

Puissance nominale installée (en kW) : ……

Rendement (en %) : ……

Les émissions en monoxyde de carbone (en %/ Nm^3 ou mg/Nm^3) : ……

Les émissions de particules fines (en mg/Nm^3) : ……

Les émissions de composés organiques volatils (en mg/Nm^3) le cas échéant ……..

Budget global envisagé en euros HT : …….. dont :

Coût du matériel HT : ……

Coût de la main d'œuvre HT : …….

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)……. certifie sur l'honneur que :

- Le logement déclaré, où j'effectue des travaux, est situé sur la Communauté de Communes de l'Oisans
- Les travaux interviennent dans **le cadre du remplacement** d'un foyer ouvert ou d'un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 par un appareil labellisé Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent ou d'une chaudière fioul, ou d'une chaudière gaz.
- Les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts.
- Mon ancien appareil de chauffage au bois sera éliminé (obligatoire, excepté dans le cas d'une cheminée ouverte) cochez la case :
  - □ En le remettant à l'entreprise qui a réalisé les travaux, en vue de son élimination (fournir l'attestation cerfa 14012-01 ou le certificat de dépôt en déchèterie par l'entreprise)
  - □ En le déposant moi-même en déchèterie (fournir le certificat de dépôt en déchèterie)
- L'équipement installé sera utilisé correctement, il sera entretenu régulièrement. J'utiliserai un combustible de qualité (bois sec, non traité)
- J'accepte le principe de visites sur site (sur rendez-vous) permettant de vérifier la situation avant travaux et/ou de constater la bonne mise en œuvre du nouvel équipement
- Je m'engage à déclarer l'aide de la Communauté de Communes de l'Oisans lors de tout dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès d'un autre financeur et notamment pour « Ma Prime Rénov ».
- Je fournirai toutes pièces complémentaires qui ne figureraient pas dans la liste des pièces mentionnées dans le dossier de demande subvention mais qui seraient néanmoins nécessaires à l'instruction de mon dossier et/ou au versement de l'aide, sur simple demande de la Communauté de Communes de l'Oisans ou de l'AGEDEN.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le demandeur ne pourra pas prétendre au versement de l'aide, ou devra, le cas échéant, procéder au remboursement des sommes indûment perçues.

Nous vous informons que dans le cadre du Règlement européen sur la protection des données que vos données personnelles sont susceptibles d'être conservées par la Communauté de Communes de l'Oisans à des fins de service.
Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces données conformément au règlement précité en en faisant la demande à la Communauté de Communes de l'Oisans.

Dans le cadre de l'aide « chauffage au bois », j'accepte d'être contacté(e) en vue d'une communication ou d'un témoignage sur ma nouvelle installation de chauffage au bois : □ oui □ non

Fait à…….. Signature du demandeur
Le……..

AIDE CHAUFFAGE AU BOIS

Certificat de dépôt en déchèterie

Dans le cadre de l'aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois :

Le demandeur :

□ M. □ Mme □ Mlle

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code Postal : LLLLL Commune : .....

A déposé en déchèterie pour destruction :

- ☐ Insert/Foyer fermé
- ☐ Poêle
- ☐ Cuisinière
- ☐ Chaudière

A la déchèterie de :

- ☐ Allemont
- ☐ l'Alpe d'Huez
- ☐ Le Bourg d'Oisans
- ☐ Les 2 Alpes
- ☐ Livet
- ☐ Vaujany

Le : ..... Nom et signature du gardien

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ministère chargé de l'Energie

Déclaration conjointe de dépôt d'un appareil de chauffage domestique au bois et engagement à sa destruction physique

article 200 quater du code général des impôts

cerfa 14012*01

Imprimer

Réinitialiser

Ce formulaire est rempli par les installateurs d'appareils de chauffage domestique au bois (partie A) et par les recycleurs (partie B)
L'original est remis par l'installateur au propriétaire de l'appareil, une copie est conservée par l'installateur, une copie est conservée par le recycleur.

Partie A (remplie par les installateurs)

Je soussigné(e) _____ , **installateur** _____
Nom, nom d'usage, le cas échéant prénom ou raison sociale — N° SIREN *le cas échéant*

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____

Certifie avoir repris l'appareil de chauffage indépendant à bois ☐ ou chaudière bois ☐ détenu par :

Melle ☐ Mme ☐ M. ☐ _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____

Cet appareil de marque _____ a été déposé le _____ auprès du professionnel
mention facultative

du recylage dénommé _____
Nom, nom d'usage, le cas échéant prénom ou raison sociale

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____

Fait à _____ , Signature

Pour les sociétés, nom et qualité du signataire et cachet

le _____

Partie B (remplie par les recycleurs)

Je soussigné(e) _____ , **recycleur** _____
Raison sociale — N° SIREN *le cas échéant*

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____

Certifie avoir repris l'appareil de chauffage désigné dans la **partie A** et m'engage à procéder à sa destruction physique.

Fait à _____ Signature

Pour les sociétés, nom et qualité du signataire et cachet

le _____